

Avis voté à la séance plénière du 11 décembre 2019

# Les défis de l'éducation aux médias et à l'information

## Déclaration du groupe de la Coopération

À l'heure des fake news, du flot continu d'information et des réseaux sociaux diversement fiables, les citoyens sont parfois un peu perdus et plus que jamais à la recherche de repères pour s'aiguiller dans l'actualité.

Si la désinformation a toujours existé, les mutations sans précédent que connaissent les médias ces dernières années, comme les ajustements en cours de leurs modèles économiques, représentent autant d'opportunités que de menaces pour la démocratie.

Les médias y ont en effet un rôle majeur : ils font valoir des points de vue divergents et contribuent à la construction des opinions. Ils permettent de satisfaire au droit à l'information qui s'applique dans toute démocratie. Ils doivent donc répondre à un certain nombre de règles, comme l'exactitude de l'information et la vérification des sources.

De son côté, le citoyen doit pouvoir exercer pleinement sa capacité de discernement lorsqu'il reçoit ces informations. Acquérir un esprit critique, une véritable culture des médias et du numérique, est ainsi une compétence essentielle pour l'émancipation individuelle et collective au XXI<sup>ème</sup> siècle.

Le groupe de la coopération partage les principes qui sous-tendent l'avis, tels que celui d'une éducation aux médias et à l'information pour tous et toutes, quel que soit l'âge - des enfants aux personnes âgées - ou le territoire. Il partage aussi l'objectif d'une émancipation des citoyens par la connaissance et le partage.

Le premier volet des préconisations présentées vise tous les publics et cherche à éduquer par la pratique ; il ambitionne également d'améliorer la structuration et le pilotage de l'éducation aux médias au niveau national et aussi de façon décentralisée.

Parmi les propositions, celle d'un soutien aux lieux ressources, comme les Espaces publics numériques, retient l'attention du groupe de la coopération : ces espaces inclusifs, qui initient des auditoires variés aux technologies de l'information et de la communication, peuvent effectivement jouer un rôle de proximité utile dans l'éducation aux médias.

Les professionnels, les journalistes et autres acteurs de ce domaine doivent quant à eux être mieux formés, comme énoncé dans le deuxième volet de l'avis qui invite à revoir les contenus de leurs formations.

Enfin, au vu du rythme des transitions en cours, l'évaluation des effets des politiques publiques et le développement de la recherche dans ce secteur seront des chantiers importants à mener dans les années à venir : c'est le sens donné aux dernières préconisations du texte.

L'avis ayant permis de mettre en lumière cet aspect souvent négligé de l'éducation et de la formation, mais pourtant essentiel à l'exercice de la citoyenneté, le groupe de la coopération a voté le texte positivement.